



Collectif Interassociatif Sur la Santé  
R h ô n e - A l p e s

**DMP et SIS-RA,  
complémentaires et interopérables :  
un nécessaire bénéfique pour l'utilisateur !**

**André Henry,**  
représentant des usagers  
Délégué départemental Isère du  
Collectif Interassociatif Sur la Santé en Rhône-Alpes



## Le CISS RA en bref:

- 110 associations d'usagers œuvrant dans les domaines sanitaire, social et médico-social
- unies pour faire connaître et reconnaître les droits des usagers de la santé.

**Le CISS RA, c'est la voix des usagers de la santé en Rhône-Alpes!**

Palais de la Mutualité - Place Antonin Jutard – 69421 Lyon Cedex 3  
Tél. 04 78 62 24 53 - e-mail : [contact@cissra.org](mailto:contact@cissra.org)

**[www.cissra.org](http://www.cissra.org)**

Dès que nous sommes hospitalisés, le partage croissant d'informations entre un nombre croissants d'acteurs impose l'usage d'un **systeme informatisé...**

...qui crée des **risques de perte de confidentialité** qu'il faut maîtriser:  
habilitations, traçabilité, **contrôles** etc.

Quand nous changeons d'établissement ou revenons à un suivi ambulatoire, la rupture dans l'accès aux informations crée un danger pour la **qualité des soins** et accessoirement pour leur **coût** (étude SNES).

Or, la fluidité et la bonne organisation des parcours de santé sont des **objectifs majeurs**.

Le Système d'Information Régional Rhône Alpes (SIS-RA) a pour objectif de **maitriser les ruptures d'accès aux informations.**

Les associations d'utilisateurs lui apportent leur appui total et ont obtenu d'y être associées, par le CISS RA, au sein de son comité de pilotage.

Nous serons vigilants quant au respect de la confidentialité.

NB: amélioration des parcours individuels mais aussi gestion globale (TRAJECTOIRE)

Depuis 2002, les usagers ont un droit d'accès aux données personnelles de leurs **différents dossiers**.

C'est un grand progrès théorique, mais qui reste peu utilisé.

Nous avons de grands espoirs avec le **projet national de DMP informatisé**:

- Banalisation du droit d'accès aux informations
- Exigences quant aux conditions de respect de la confidentialité.

Des balbutiements du projet national de DMP informatisé, on peut penser:

- Qu'il devra être (ou devenir) économe en temps médical
- Qu'il serait absurde qu'il soit un obstacle à la **poursuite du développement du SIS-RA**, un outil des professionnels pour améliorer la qualité des soins.
- Qu'il devra comporter TOUTES nos informations:  
Celles du SIS-RA, dossier pharmaceutique, historique des remboursements etc.
- Qu'il n'a à ce jour déclenché aucun progrès dans la vigilance quant au **respect des conditions de confidentialité** des systèmes d'informations médicales des établissements

En résumé, nous avons besoin:

- Du développement du **SIS-RA** , outil professionnel régional
- Du projet national **DMP**, comportant un accès à toutes nos données et garantissant le respect des règles de confidentialité
- De leur **interopérabilité** (saisie unique)
- D'un « changement de braquet » dans chaque établissement sur la **vigilance** quant à la confidentialité.



**Merci pour votre  
attention!**